

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Session Ordinaire du 30 Novembre 2018

Délibération affichée Le 14 DEC. 2018 Préfecture de la Région Guadeloupe

1 3 DEC. 2018

Service Courrier

Présents: 20
Absent(s) et/ ou Excusés: 11
Procuration(s): 2

N° d'ordre : 56/2018

Domaine d'intervention: 7.5/ Subventions

L'an deux mil dix-huit et le Vendredi trente du mois de Novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du vingt-deux Novembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Madame Marie-Luce PENCHARD.

La convocation a été affichée en Mairie, le 23 Novembre 2018.

<u>PRESENTS</u>: Mme PENCHARD Marie-Luce: Maire; Mme GUILLAUME Myriam: Adjoint au Maire ; Mme FONTAINE Annette : 4ème Adjoint au Maire ; M. EDOUARD Fred : 5ème Adjoint au Maire ; Mme CABARRUS Célia : 6ème Adjoint 7ème CORIOLAN Félix: M. Adjoint Maire: Maire au au 8ème M. VERMOT BOISROLIN Alfred **Adjoint** de au Maire Mme MICHAUX-CHEVRY Lucette: 92me Adjoint au Maire. M. ROGERS Georget; M. ROLLE Christian; Mme BERVIN-TORRENT Viviane; M. GUIRIABOYE Hugues; Mme PETRO Sonia ; Mme GAUTHIEROT Franciane ; M. BATCHILA Jean-Pierre ; Mme BOYAU Elsa; Mme FORT Sandrine; M. FERTE Alain; Mme SELLIN Annick; M. ATALLAH André: Conseillers Municipaux.

## ABSENT(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. DARLIS Frantz: 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire (Procuration donnée à Mme PENCHARD Marie-Luce: Maire).

Mme DESFONTAINES Ketty, Conseiller Municipal (Procuration donnée à Mme GAUTHIEROT Franciane).

### ABSENT(S) ET/ OU EXCUSES :

M. MONROSE René-Claude: 3ème Adjoint au Maire. Mme PHEDOL-JARVIS Christiane; Mme LESTIN Léna; M. GENE Charles-Henri; Mme MODESTE Yolande; M. NICOLAS Aristide; Mme RICHARD Maryvonne; M. LOBEAU Joël; Mme SOLIGNAC-FABIGNON Henriette; M. VALERIUS Robert; M. EZELIN Roland: Conseillers Municipaux.

Les 20 conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme CABARRUS Célia, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DELIBERATION DECIDANT L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE TROIS MILLE EUROS (3 000 €) A L'ASSOCIATION COMITE MISS BASSETERRE (CMBT) POUR L'ORGANISATION DE MISS BASSE-TERRE 2018

CONSEIL MUNICIPAL du 30/ 11/ 2018 - DELIB N° 56/ 2018- REF : 7.5/ Subventions

« DELIBERATION DECIDANT L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE TROIS MILLE EUROS (3 000 €) A L'ASSOCIATION COMITE MISS
BASSE-TERRE (CMBT) POUR L'ORGANISATION DE MISS BASSE-TERRE 2018 »

#### EXPOSE DES MOTIFS

Madame le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention formulée par l'Association CMBT d'un montant de QUATRE MILLE EUROS (4 000 €) pour l'organisation de Miss Basse-Terre.

Elle propose à l'assemblée d'attribuer une subvention de TROIS MILLE EUROS (3 000 €) à l'Association CMBT et précise que cette subvention sera prélevée sur le chapitre 65, article 6574. fonction 025.

L'Assemblée est invitée à en délibérer.

# DISPOSITIF DECISIONNEL LE CONSEIL MUNICIPAL, CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;

APRES en avoir délibéré A LA MAJORITE, SOIT 19 VOIX POUR (dont 2 procurations)

3 ABSTENTIONS (Madame PETRO Sonia, Messieurs BATCHILA Jean-Pierre

& ATALLAH André)

ARTICLE 1 : DECIDE D'ATTRIBUER une subvention de TROIS MILLE EUROS (3 000 €) à l'Association Comité Miss Basse-Terre (CMBT) pour l'organisation de Miss Basse-Terre 2018.

ARTICLE 2 : DIT que cette subvention sera versée au compte de l'Association CMBT sur la base de prestations correspondant à l'activité réalisée.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018 de la Ville chapitre 65, article 6574, fonction 025.

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le

13 DEC. 2018

L'affichage et/ou la publication le

14 DEC. 2018

Et/ou la notification le

Fait à Basse-Terre le

Le Maire

BASSE

POELON

Marie-Luce PENCHARD

Fait a Basse

Présecture de la Région Guadeloupe

2 DEC.

13 DEC. 2018

Service Courrier